

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

ENTREPRISE

A Moutier, il n'est pas difficile de se procurer du pain. Les Prévôtois peuvent choisir leur produit, qu'il soit artisanal ou industriel. Les Plaisirs du Palais complètent cette offre avec une boulangerie et un tea-room sis à côté de l'école du Clos. Et contrairement à l'école, le commerce ouvre même ses portes le dimanche.

PAGES 6-7

LIEUX SECRETS

La fibre optique. Tout le monde en a entendu parler, mais peu savent ce qu'il en est concrètement. Mathieu Wyss nous explique dans ce numéro ce qu'il en est et livre une grande partie des secrets contenus dans un réseau qui, pour notre ville, dépasse certainement les cent kilomètres

PAGE 17

MANIFESTATION

L'édition 2022 du Marché paysan, vingtcinquième du nom, devait être la dernière. C'était sans compter sur quelques personnes qui décidaient de le laisser vivre et de s'attacher à lui redonner vie. Le vingt-sixième Marché paysan aura donc lieu au stand cette année.

Le point d'interrogation

S'ils ne savent pas. Présentez l'étendue de vos qualités. Annoncez ici.

synery

régie publicitaire | 032 545 08 08 contact@syner-j.ch

PROCHAINES PARUTIONS

Moutier.ch

13 décembre 2023 21 février 2024 10 avril 2024 26 juin 2024

28 août 2024 23 octobre 2024 18 décembre 2024



UNE ENTREPRISE DE Groupe

Installations électriques Téléphonie Domotique Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55



Près de chez vous à Moutier.



CH-2740 Moutier Tél. +41 32 493 55 59 spart@menuiserie-spart.ch www.menuiserie-spart.ch



Delémont Tél. 032 423 80 40

Porrentruy Tél. 032 466 39 83



L'expert en énergies renouvelables et économiques.

Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier T +41 32 435 55 11



PKF Fiduciaire SA

Fiduciaire P. Gobat SA





Expert-réviseur agréé



Rue centrale 47 CH - 2740 Moutier Tél. +41 32 493 15 61 Fax +41 32 493 46 93 moutier@pkf.swiss

www.pkf.swiss



Membre d'EXPERTsuisse

Un enjeu majeur

Chères Prévôtoises, chers Prévôtois,

C'est la première fois que j'ai la chance de pouvoir rédiger l'édito de votre magazine d'information. En effet, voilà presque dix mois, j'ai pris la fonction de Conseiller municipal en charge de la sécurité publique, de la protection de la population et des transports. C'est avec un réel plaisir que je m'investis dans ce dicastère.

Le transfert de la ville dans le canton du Jura est un enjeu majeur pour la sécurité à Moutier, notamment l'avenir du CRISM et un éventuel retour d'une police municipale. Les conclusions sur ces deux principaux dossiers ne sont pas encore toutes connues. Mais nous ne manquerons pas de vous en faire part le moment venu.

Depuis le début de l'année j'ai fait la connaissance de nombreuses personnes. Elles ont toutes comme point commun un dévouement sans faille pour la sécurité de notre population. J'en profite pour les remercier de leur précieux travail. Grâce à leur engagement, nous pouvons vivre dans une ville sûre, où il fait bon vivre.

La sécurité routière est également un point essentiel afin de pouvoir garantir la sûreté des utilisateurs des routes et trottoirs ainsi que la fluidité du trafic. Avec les changements réguliers de normes, nous devons constamment nous tenir à jour s'agissant des nouvelles réglementations. C'est pour cela que la signalisation et le marquage au sol évoluent constamment. Dans nos réflexions nous essayons toujours de favoriser la mobilité douce.

Un dossier est dans les tuyaux depuis plusieurs années: celui du 30 km/h en ville de Moutier. La législation a changé depuis le début de l'année et donne plus de marge de manœuvre aux communes. Nous avons donc décidé de lancer une phase-test pour la mise en place du 30 km/h dans plusieurs quartiers de la ville, lesquels représentent plusieurs secteurs d'activité de la municipalité. Vous trouverez un plan détaillé et une explication approfondie dans ce magazine. Le Conseil municipal a pris cette décision afin d'augmenter la sécurité. de favoriser la mobilité douce et d'augmenter la qualité de vie. Ces mesures réclamées par une partie de la population ont le mérite

de ne pas coûter très cher. Après une année de période d'essai, nous consulterons la population. Afin que chacun et chacune d'entre vous puisse exprimer son avis sur la suite à donner à ce dossier. La mise en place de cette nouvelle réglementation se fera secteur par secteur et devrait commencer cette année encore et se finir l'année prochaine.

Je vous souhaite, chères Prévôtoises et chers Prévôtois, une bonne lecture et un bel automne.



Clément Piquerez Conseiller municipal



IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA

contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:

Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

Par ici le bon pain	4-5
Cent kilomètres de fibre optique	6-7
Le transfert se prépare	8
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Un placement rentable et durable	11
Prestations d'ESPAS	12
Un puff nocif	13
Essai à basse vitesse	14-15
Côté pratique	16
Le Marché paysan vivra pour la 26e fois	17
Plongée au coeur du Photo-club	19

Des plaisirs gourmands et Moutier

Lorsque l'on parle de pain à Moutier, force est de reconnaître que le choix est assez vaste. Il y a tout d'abord la boulangerie de la rue Centrale, la bonne Miche et son drive et les grandes surfaces qui possèdent toutes un rayon boulangerie. Certes, la disparition de la boulangerie Werth avait un peu affaibli l'offre. Reste que les Prévôtois n'ont pas à se plaindre. Le choix est encore assez vaste. Pour satisfaire encore les plus exigeants, une nouvelle enseigne a ouvert ses portes à la fin août. Située en face de l'école du Clos, elle propose des produits faits maison et un tea-room sur lequel s'est greffée une jolie terrasse.

Le commerce annonce tout de suite la couleur: le simple nom des Plaisirs du Palais donne l'envie de consommer. Force est de reconnaître que les rayonnages ont tout ce qu'il faut pour éveiller l'appétit de tous. La boulangerie offre un vaste choix de produits, à l'emporter ou consommables sur place. Reste aussi que ses propriétaires, Vincent et Marta Paroz, savent ce qu'ils font. Ils n'ont pas attendu de venir à Moutier pour proposer leur production.

Fabriqués à Court

Nous entendons d'ici les grincheux: «Les pains ne sont pas produits à Moutier», vous diront-ils. Et c'est vrai. Pourtant, lorsqu'il a été question d'ouvrir l'enseigne en Prévôté, un laboratoire devait se créer à Moutier. Quelques péripéties plus tard, il fallait se rendre à l'évidence. Faute d'autorisation, le laboratoire restera à Court, pour le moment du moins. Vincent Paroz, boulanger depuis 1989, continuera donc de produire de l'autre côté des Gorges en compagnie de sa fille: « J'ai formé tous mes enfants aux métiers de la boulangerie. Seule une de mes filles est encore dans le métier.»

Vincent connaît plutôt bien ses locaux de production, puisqu'il officie à Court depuis 2005. Et il a l'habitude de travailler sur deux sites. En 2009, il ouvrait une succursale à Tavannes. A cette époque, la pâtisserie était fabriquée à Court et les pains à Tavannes. D'où des trajets incessants sur les routes de la vallée: « Après neuf ans,

faute de personnel notamment, je me suis replié sur Court.»

Une expérience de neuf ans

Actuellement, Vincent Paroz exploite toujours sa boulangerie à Court. Un magasin qui a subi de plein fouet l'ouverture de l'autoroute et la perte de places de stationnement: « A l'ouverture de la Transjurane, certains clients réguliers venus de l'extérieur m'ont dit que ça devenait trop difficile pour eux de s'arrêter dans mon magasin.» Tout ceci pour dire que le manque de clientèle a incité le boulanger à trouver une nouvelle solution pour vivre et faire vivre son commerce.

Près de trois ans de patience

C'est à Moutier que Vincent Paroz et son épouse Marta trouvent leur bonheur. Ils apprennent que le magasin italien allait fermer ses portes et se ruent sur l'occasion: « Au départ, le local était à vendre, ce qui ne nous motivait pas. Et puis, il y a eu un nouveau propriétaire qui s'est dit intéressé à nous louer les locaux. Il était même question d'y transférer le laboratoire. Une partie du projet qui est tombée à l'eau et a fait traîner les choses. Nous étions alors en 2020.»

Quarante places

Les années ont donc passé et, à fin août, les Délices du Palais ouvraient leurs portes à Moutier. Un local qui offre aussi un tea-room assorti d'une jolie terrasse: «Aujourd'hui, une boulangerie ne peut plus trop espérer vivre sans un tea-room, estime le patron. Nous avons vingt-cinq places à l'intérieur et quinze dehors.» Pas question par contre de cuisiner dans ces locaux. Seule la vente est permise. C'est dire que, chaque matin, il s'agit d'amener la marchandise depuis Court pour ouvrir le magasin à six heures et demie. C'est dire que les clients sont accueillis durant douze heures par jour.



Idéalement situé

Vincent Paroz est persuadé d'avoir trouvé des locaux idéalement situés.

s proposés entre Court



Vincent et Marta Paroz sont plutôt fiers de leur nouvelle enseigne.

D'ailleurs, lorsque nous l'avons rencontré dans son commerce, nous avons pu constater que le commerce avait trouvé sa clientèle avec une terrasse pleine et des arrivées régulières dans le magasin. «Je pense que nous pouvons enfin proposer nos produits à un plus large public. Et il semble que les gens apprécient notre marchandise. Cela fait plaisir de voir que les gens aiment notre travail. Tout ce que nous vendons est fait maison. Ici, nous proposons aussi une plus vaste gamme de produits qu'à Court. Je reste plutôt dans le classique. Je ne vais pas faire de révolution. Par contre, je produis peut-être des articles que les autres ne font plus.»

Quel jour choisir?

Des pains et autres pâtisseries disponibles sept jours sur sept, pour le moment du moins: « Nous ne savions pas quel jour nous pourrions fermer. Ainsi, dès que nous avons ouvert, on nous a demandé si nous allions ouvrir le dimanche. C'est fait. Alors, je me suis dit que j'allais essayer d'ouvrir tous les autres jours au début et de décider ensuite quel serait mon jour de fermeture. Le hic, c'est de trouver le jour où nous pourrons nous reposer alors que nous avons des clients chaque jour. Les clients ont d'ailleurs pris l'habitude de venir chaque jour.

Je ne m'imaginais d'ailleurs pas que ca marcherait comme cela au début. Mais si nous ne trouvons pas de jour maintenant, ce sera impossible de fermer un jour plus tard. Je me demande souvent comment nous faisons pour sortir tout ça à deux. Le bon Dieu doit nous aider.» Et Marta de surenchérir: «Nous avons été très bien accueillis à Moutier. Certaines personnes nous connaissaient déjà, mais c'est bien plus agréable de venir dans nos nouveaux locaux.»



Cent kilomètres de fibres pour permettre à Moutier d'anticiper

«Le réseau de fibre optique de Moutier est bien plus qu'un simple réseau de communication. C'est le socle de notre infrastructure municipale, garantissant une connectivité fiable et sécurisée pour notre commune, aujourd'hui et pour les générations futures.» Ces propos de Mathieu Wyss, responsable du service Informatique de la ville, démontrent bien à quel point le recours à cette technologie est devenu vital pour une ville telle que la nôtre.

«Si le principe de transport de la lumière était déjà connu dans la Grèce antique, et que les artisans vénitiens de la Renaissance utilisaient des techniques similaires à celle de la fibre optique pour créer des millefiori, c'est en 1927 que le concept de la fibre optique tel qu'on le connaît aujourd'hui est créé.

C'est en 1950 que la première application de la fibre optique a eu lieu. Cependant, ce n'est qu'en 1966, avec l'invention du laser, que la fibre optique a été exploitée pour les télécommunications, permettant la transmission de signaux sur de longues distances avec de très faibles pertes.

La magie de la fibre optique

«Imaginez la fibre optique comme un tuyau de verre ou de plastique quatre à dix fois plus petit qu'un cheveu par lequel nous faisons passer de la lumière. Cette technologie permet de transmettre des données sur de très longues distances sans perte de données et avec un débit bien supérieur à celui des câbles traditionnels en cuivre. Sur un seul câble, il est possible de placer de 24 à 144 fibres. On est loin du premier câble tiré qui n'abritait que deux fibres. En général, les services prévôtois tirent des câbles de 72 fibres, ce qui laisse une réserve considérable pour les besoins futurs. Actuellement, la Municipalité n'utilise que très peu de ce qui est posé. La différence entre un câble à 12 fibres ou un câble à 72 fibres est en effet minime. De quoi inciter à prévoir des réserves.

Si la conception des câbles de fibre optique semble simple, la connectique est un défi technique complexe. Les fibres doivent être "soudées" pour se connecter aux différents appareils, ce qui nécessite des outils coûteux et une expertise spécialisée. C'est pourquoi nous faisons appel à des entreprises spécialisées pour réaliser ces travaux.

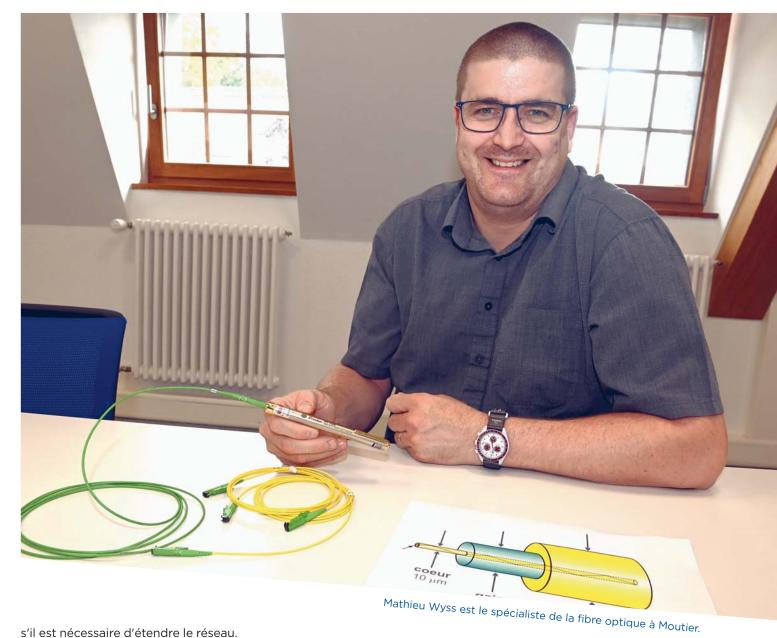
La sécurité offerte par une connexion câblée est incomparable à toute autre forme de communication. Bien que la fibre optique ne soit pas à l'abri de perturbations telles que l'atténuation du signal, les dommages mécaniques ou les microfissures, le fait que notre réseau soit principalement souterrain limite grandement les risques.»

Les premiers câbles de fibre optique ont été installés à Moutier à l'aube des années 2000. Ils ont d'abord été utilisés pour les systèmes de télégestion de notre service Electrique, puis se sont étendus au service des Eaux. A l'époque, nos différentes stations électriques et réservoirs étaient isolés les uns des autres, mais le besoin de centraliser leur gestion et leur surveillance nous a incités à les interconnecter grâce à cette technologie. Plus tard, à partir des années 2010, la fibre optique est devenue un moyen systématique d'interconnexion des bâtiments communaux en matière d'informatique.

Cent kilomètres

Aujourd'hui, le réseau de fibre optique de Moutier, grand d'une centaine de kilomètres, est solidement ancré dans notre infrastructure, résultat d'une planification réfléchie entre les services municipaux. Nous avons profité des réfections de chaussées et de bâtiments pour étendre le réseau existant. Plus de vingt bâtiments municipaux sont désormais interconnectés, en plus de nos stations électriques et réservoirs d'eau. De plus, la plupart de nos nœuds réseau sont reliés via deux troncons différents pour assurer une redondance en cas de problème.

Le réseau de fibre optique est en constante évolution. Lors des chantiers en ville, les services municipaux travaillent de concert pour déterminer



s'il est nécessaire d'étendre le réseau. Parfois, même si la demande immédiate n'est pas présente, nous installons des conduits vides en prévision des futurs besoins, ce qui rend les extensions ultérieures beaucoup plus économiques. Le génie civil étant la plus grosse part de la facture lorsque l'on doit enterrer un câble.

Economique

La fibre optique permet aussi de réaliser des économies non négligeables. Ainsi, en matière de téléphonie, il est possible de renoncer à des raccordements chez Swisscom, le passage à la téléphonie IP permettant de passer par un seul point de raccordement. Le système est identique pour les connexions Internet qui partent d'un point de raccordement et s'en vont dans les différents bâtiments municipaux via la fibre optique.

Moutier est plutôt en avance dans le domaine de la fibre optique. Nous sommes mieux équipés que Delémont ou Saint-Imier par exemple. J'estime que nous avons un super réseau de fibre optique et ceci grâce aux services communaux qui ont notamment su anticiper. C'est

un plus pour la gestion quotidienne de notre ville.»

Mathieu Wyss Responsable du service Informatique



Réseau municipal

«Notre réseau de fibre optique est principalement dédié aux besoins de la commune elle-même. Nous n'offrons pas de services aux particuliers comme le font les opérateurs. Les avantages pour la commune sont nombreux, notamment une interconnexion à long terme de tous ses bâtiments, une qualité de connexion inégalée, et une gestion efficace de nos services municipaux. Néanmoins, nous avons parfois conclu des partenariats à long terme avec des acteurs locaux pour mettre des fibres à disposition sur certains tronçons.»

L'Etat et les communes aux petits soins de Moutier

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point est fait avec le chargé de projet.

La réorganisation des services communaux représente une part importante du travail de la cellule «Transfert» de la Municipalité. Un changement de canton implique en effet des ajustements, du point de vue légal et opérationnel notamment. L'objectif fixé par le Conseil municipal est clair: la transition, qui doit se faire en douceur, doit déboucher sur une organisation de l'appareil administratif efficiente, dans l'intérêt de la ville, du personnel, mais aussi et surtout de la population. Le transfert nous donne une belle opportunité de remettre en question nos modes de fonctionnement. Toutefois, le changement de canton ne débouchera pas sur une révolution immédiate au sein de l'administration communale. Parlons plutôt d'une évolution et d'une modernisation.

Les interactions qui existent entre les services de la ville et ceux de l'Etat jurassien sont désormais quotidiennes. Ces échanges nourrissent d'intenses réflexions de part et d'autre. L'idée est en effet de puiser le meilleur de nos organisations respectives pour nous orienter vers un modèle de fonctionnement moderne et pratique. A cet égard, il convient également de saluer les autorités et les administrations communales de Delémont, Porrentruy et Haute-Sorne notamment.

Les portes de ces communes partenaires sont en effet toujours ouvertes en cas de besoin. Cela permet à la cellule «Transfert» de s'appuyer sur des éléments d'analyse concrets pour définir la meilleure stratégie organisationnelle. Il n'est ainsi pas rare de croiser des agents de la Municipalité de Moutier dans les couloirs des administrations communales des communes précitées et. bien entendu, dans les salles de séance des services de l'Etat jurassien. Notons que le contraire est aussi valable et que les fonctionnaires cantonaux et communaux jurassiens

sont toujours plus nombreux à pousser la porte de l'Hôtel de Ville.

Depuis la publication du Concordat. les choses se sont accélérées dans la mise en place des différents projets de réorganisation des services. La planification de la phase de concrétisation est respectée et les travaux avancent à un rythme soutenu. Plusieurs groupes de travail sont par exemple à pied d'œuvre pour assurer le suivi des tâches. C'est le cas en ce qui concerne la Police administrative, le bureau des Impôts, les Services sociaux et, bientôt, le service de l'Urbanisme. D'autres groupes de travail à géométrie variable se réunissent depuis un certain temps déjà. C'est le cas dans le domaine des finances ou du Contrôle des habitants, entre autres domaines. Une chose est certaine: pour qu'une réunion soit efficace, elle doit être limitée à 90 minutes au grand maximum!

> Patrick Cerf Chef de projet «Transfert de Moutier dans le Jura»



Adaptations dans la concertation

Cela a déjà été dit, la réorganisation de l'administration communale découlant du transfert nécessitera l'adaptation d'un certain nombre de postes. Par exemple, le Service social régional de la Prévôté intégrera les Services sociaux régionaux jurassiens dans le cadre d'une organisation cantonalisée. Bien entendu, qui dit cantonalisation des postes ne dit pas «départ de Moutier», comme une récente prise de position publique l'a laissé croire.

En outre, certaines tâches actuellement assurées par la commune le seront par l'Etat à l'avenir. Cela concerne par exemple le Contrôle des habitants et l'agence AVS. Là aussi, les prestations à la population existeront toujours, mais dans un modèle organisationnel qui sera revu, en concertation avec la République et Canton du Jura et le personnel concerné. Enfin, notons que les dotations du service de l'Urbanisme et du bureau des Impôts devront être revues à la hausse. Dans ces deux cas, un certain nombre de tâches seront en effet recommunalisées.

Pour le Conseil municipal, aucune suppression d'emploi ne saurait découler directement du transfert. Quant aux adaptations de postes liées à la future organisation, elles se font dans la concertation et avec toute la hauteur de vue nécessaire, dans le sens des valeurs humaines et dans le souci d'améliorer constamment la gestion de l'administration communale.

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 18 septembre 2023, le Conseil de Ville:

A ACCEPTÉ:

- la modification du cahier des charges de la Commission technique;
- la libération d'un crédit de 276'000 francs (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à la Montagne de Moutier, 3° étape (Haute Montagne);
- la libération d'un crédit indexable de 372'000 francs (TTC) pour l'augmentation du gabarit inférieur «PI» (passage sous-voie CFF) de la rue de l'Est;
- la libération d'un crédit indexable de 275'009 francs (TTC) pour le remplacement du véhicule poids lourd Mercedes-Benz Atego 1023 A;
- la motion de Cédric Erard (PSA) intitulée: «Pour des commissions plus professionnelles, plus efficaces, mais qui préservent le poids politique des partis politiques»;

 la motion de Marina Zuber (PSA) intitulée: « Plus de défibrillateurs en ville de Moutier? ».

A PRIS CONNAISSANCE:

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation du RPJ relative à la sécurité des Prévôtois après le transfert de la ville dans le canton du Jura:
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de M. Francis Carnal (MAV) intitulée: «Gestion des déchets carnés à partir de 2026»;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Mme Pascale Gerber (MAV) intitulée: «Place de pique-nique du stand»;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de M. Patrizio Robbiani (PSA) relative à la boîte aux lettres externe de l'Hôtel de Ville, vandalisée;



- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Patrizio Robbiani (PSA) intitulée:
 « Zones de parking à Moutier: Améliorer l'information dans l'application ParkingPay»;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Maryline Tièche (Le Centre) intitulée: «Mobilité douce, à quand une voie cyclable de transit sécurisée à Moutier?»;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Claude Girardin (PCSI) relative à la stratégie communale pour l'acquisition de nouveaux véhicules.

Virginie Simonin, Adjointe au Chancelier



Boire un café sans amertume pour le climat

Le café, un carburant indispensable pour beaucoup, mais qui fait partie des aliments les plus impactants pour l'environnement. De la culture à la tasse, son parcours est gourmand en énergie et son bilan carbone se classe dans le top 4, après la viande, le fromage et le chocolat.

Culture polluante

Quelle est l'étape qui a le plus d'impact sur l'environnement entre son transport, sa culture, sa transformation ou sa préparation? On parle des émissions de gaz à effet de serre, mais la consommation d'eau pèse aussi lourd. Ceci est dû au fait que les plantations prennent la place de forêts tropicales, un changement d'affectation des sols qui entraîne de fortes émissions.

Changer les pratiques

Bien que les exploitations se trouvent à l'autre bout du monde, chacun peut influencer le mode de culture du café, notamment grâce aux labels. «Le meilleur moyen d'améliorer l'empreinte écologique de son café est de rechercher des certifications, garantissant le respect de certains critères de durabilité», conseille Roland Hischier, de l'EMPA.

Différentes méthodes de préparation

La manière dont on prépare le café a aussi son impact car il nécessite de l'eau, de l'énergie et produit des déchets. Alors que l'une nécessite davantage de café pour la production, une autre produit moins de



déchets grâce au recyclage. C'est le café instantané qui se démarque car il permet de préparer une tasse avec une quantité de café très faible. Alors ristretto, espresso, capuccino ou latte macchiato?

> Source: Le Temps, Palais du Café et Era of We



Samedi 28 octobre

Théâtre

Lion ascendant canard

Salle de Chantemerle - 17 h

www.ccpmoutier.ch





La nuit de l'horreur

Bibliothèque 18h à 19h



Vendredi 10 novembre

Histoires

La nuit du conte

Bibliothèque 18 h 30



Samedi 11 novembre Pour les petits

Spectacle Harpapier

Salle de Chantemerle

10 h pour les 0 à 22 mois 16 h pour les 2 à 5 ans

www.ccpmoutier.ch



Dimanche 12 novembre Musique classique

Concert "Duo Rotonde" Nathan Zürcher et Nicolas Caccivio

Salle de Chantemerle 17 h

www.nathanzuercher.com



Et aussi...

28 octobre 25 novembre

2 et 16 décembre Rétrospective Lucienne Lanaz au Cinoche

8 au 12 novembre Moutier-Expo au Forum de l'Arc

19 novembre Théâtre «Petitpas & Moi» à Chantemerle

25 novembre Grand Marché paysan au Stand

25 novembre Concert de l'Orchestre de la Ville de Delémont

25 novembre Championnat ANJTT individuels de Tennis de table

1er décembre Théâtre «Le Silence» à Chantemerle

6 décembre Bricolage de St-Nicolas à la Bibliothèque

Expositions

Jusqu'au 22 décembre Anda à la Bibliothèque

Dès le 3 novembre Sébastien Strahm à la Galerie du Passage

Dès le 3 décembre La Cantonale Berne Jura au Musée jurassien

Dimanche 26 novembre

Dance

Concours **DanceQweenz**

Sociét'halle 13 h 15 à 18 h

www.dance-qweenz.ch/romandie



TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH

Profitez de faire un placement rentable et durable

En adéquation avec sa politique énergétique, la Municipalité de Moutier a lancé en août 2022 le projet de centrale photovoltaïque sur les toitures de l'entreprise Tornos avec financement participatif, en partenariat avec l'entreprise. En effet, du fait de l'augmentation du prix de l'énergie, le besoin de stabiliser une partie des coûts d'approvisionnement se fait de plus en plus sentir chez la plupart de nos partenaires.

Etat des lieux du financement participatif

A ce jour, la participation des citoyennes et citoyens ainsi que des personnes morales n'a pas atteint nos espérances. C'est pourquoi nous saisissons l'occasion de cet article pour inviter toutes les personnes intéressées, physiques ou morales, à nous contacter ou à s'inscrire directement sur notre site Internet (sous la rubrique Politique énergétique) afin d'obtenir un contrat de prêt citoyen avec un montant souhaité. Les Services industriels de Moutier (SIM) seront également présents à Moutier-Expo, du 8 au 12 novembre prochain, afin d'expliquer aux visiteurs le mécanisme du prêt citoyen et de leur donner la possibilité de s'inscrire, sans engagement.

Rappel du principe du financement

Pour assurer le financement, la Ville de Moutier fait appel aux prêts citoyens, un modèle qui propose à



On voit ici que le gravier est poussé de côté afin de pouvoir poser les supports de panneaux sur une surface plane. Ensuite, le gravier sera replacé et servira en même temps de lestage.

tous les citoyennes et citoyens de Moutier et environ, locataires ou propriétaires, aux collectivités et institutions publiques locales ou partenaires et aux personnes physiques ou morales de façon générale, d'investir dans des productions renouvelables communales. C'est l'occasion de contribuer directement au développement local des énergies renouvelables, tout en effectuant un placement attractif, durable et rentable.

Chaque placement est garanti et un intérêt sur le capital est perçu chaque année par la citoyenne et le citoyen ou la société qui a fait un prêt. Son taux de rendement sera de 2,25% pour une durée contractuelle de 25 ans. De

plus, le remboursement annuel est de 1/25° du montant total prêté.

Etat des lieux du chantier

Les travaux ont débuté en août 2023 et suivent leur cours dans les corps de métiers comme la sécurisation des différents toits, la pose d'échafaudages, de grues, la mise à jour de l'étanchéité du grand toit plat au nord, la pose des panneaux photovoltaïques (PV) et le redimensionnement de certains tableaux électriques de notre partenaire Tornos. La fin des travaux est planifiée à fin novembre 2023.

Contrôle des mâts d'éclairage public

La stabilité des mâts d'éclairage public doit être contrôlée selon un tournus par quartier planifié sur cinq ans. La maison Reilux est spécialisée dans ce domaine et a été mandatée pour effectuer ce travail. Les premiers contrôles se dérouleront dans le courant du mois de novembre 2023.

Pour mener à bien cette mission, il doit être possible d'accéder facilement au candélabre et il sera peutêtre nécessaire d'accéder à votre parcelle.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension et bonne collaboration.

En sécurité avec ESPAS

ESPAS, pour Equipe de Soins, Prévention, Aide et Soutien, contribue grandement au maintien à domicile de nos aînés. L'association qui se porte bien - merci pour elle - est active notamment auprès des personnes qui ont besoin de soins lors de maladies chroniques ou après un séjour à l'hôpital. Mais l'essentiel des actes pratiqués par le personnel soignant est destiné aux personnes âgées qui constituent le 85% de la clientèle de l'institution.

L'équipe constituée de professionnels qualifiés (infirmières, assistantes en soins et santé communautaire, aides familiales, aides en soins et accompagnement, aidessoignantes et auxiliaires de santé), qui travaillent en partenariat avec les proches, les médecins, les hôpitaux, les physiothérapeutes et autres professionnels de la santé ainsi que les services sociaux. Ainsi, les personnes qui désirent demeurer à domicile bénéficient d'une solution idéale pour pouvoir éviter l'arrivée en home.

Stabilité à maintenir

Les prestations d'ESPAS permettent de fournir des soins et des aides diverses - remplir le semainier par

exemple -, mais aussi à mener des actions de prévention. Souvent, les patients sont adressés par le médecin traitant ou l'hôpital après un événement: «L'idéal consiste toutefois à agir avant, estime Noémie Koller. Ceci permet d'apporter un suivi régulier. Nous travaillons alors à maintenir cette stabilité. Nous pouvons aussi évaluer rapidement une évolution défavorable.»

De précieux émetteurs

ESPAS peut aussi servir de recours en cas de problème survenu à domicile. C'est ainsi qu'elle peut fournir une prestation de téléalarme. Sur simple pression d'un bouton, la personne est sûre d'avoir un professionnel en ligne en cas d'urgence. En collaboration avec la maison Medicall (centrale



Noémie Koller attache une grande importance à la prévention chez les aînés.

d'appel professionnelle et spécialisée) les collaborateurs qualifiés évaluent la situation et définissent qui interviendra auprès de vous, le Service de soins à domicile ESPAS, un de vos proches ou le service des urgences.

Concrètement, un appareil stationnaire est installé au domicile de la personne. Celle-ci dispose d'un bracelet émetteur et d'un bipeur qui lui permet, sur simple pression, de se mettre en contact avec la centrale.

Deux niveaux

Au départ, deux possibilités sont offertes au requérant. Un abonnement basique de 45 francs par mois permet d'alarmer une liste de proches aidants et, en cas d'absence la centrale. Pour 85 francs par mois, l'offre est plus étendue. Si le matériel mis à disposition est identique, au lieu d'aviser des proches, le fait de presser le bouton d'alarme alerte la centrale et ESPAS qui intervient dans l'heure entre 7 h 15 et 20 h. En dehors de ces horaires, si le problème ne peut être traité par la centrale, c'est l'ambulance qui est avisée.

Pour ESPAS, la prestation ne constitue pas une source de profit: «Nous ne sommes que des intermédiaires dans la mise à disposition du matériel et pour son installation. La somme que nous facturons n'est que légèrement majorée par rapport à celle que nous versons au prestataire.»



Ne vous laissez pas enfumer!

Les puffs sont des cigarettes «C'est un vrai plaisir de fumer des électroniques jetables, aussi appelées e-cigarettes, qui prennent souvent l'apparence de petits tubes d'une couleur et d'un goût extrêmement attractifs. Certaines contiennent de la nicotine dans un volume correspondant à environ 75 voire 200 cigarettes, selon leur taille et leur dosage.

L'équipe du SeJAC constate une forte consommation auprès de la jeunesse prévôtoise. Selon un sondage réalisé par nos soins, auquel une centaine de jeunes ont participé, au moins un quart de ceux-ci consomment régulièrement ce produit.

Témoignage d'un jeune Prévôtois: «On peut fumer à l'intérieur d'un bâtiment à l'insu des adultes c'est beaucoup plus discret qu'une cigarette. Une puff passe inaperçue dans une trousse. » Lucas*, 14 ans

Les ados se fournissent dans les commerces locaux ou en ligne où le prix est encore moins dissuasif. Certains s'en procurent en masse puis organisent le trafic auprès de leurs pairs. Cette vente entre particuliers est illégale selon la loi, mais en pratique, elle ne donne pas lieu à des poursuites selon la police.

«Sur une journée je vois au moins 50 pubs qui m'incitent à fumer sur TikTok ou Instagram » Lucas*, 14 ans

Selon des chercheuses et des chercheurs français cités dans un article de l'Université de Lausanne, les puffs représentent un potentiel addictif encore plus grand que la cigarette en raison de la présence de sel de nicotine. Une substance qui fait craindre des problèmes de santé et qui «nécessite de mettre en place des réglementations et des contrôles visant à protéger la jeunesse» (Uni-Santé, 2 février 2023).

puffs. C'est plus frais que la cigarette, le goût est fruité, vraiment sucré. C'est beaucoup plus addictif. » Lucas*, 14 ans

Sans attendre des mesures de la Confédération ou du Canton de Berne. le SeJAC a alerté la commission communale en charge de la prévention et de la promotion de la santé (CPPS) qui a convoqué un groupe de travail dédié à cette problématique et lui a alloué un budget de départ. Les membres de ce groupe prévoient de réaliser prochainement plusieurs démarches, dont une action de prévention qui sera pensée et mise en œuvre par des jeunes directement concernés.

Les personnes en lien avec le domaine jeunesse, les parents ou les citoyens qui souhaitent en savoir plus et obtenir des ressources en matière de prévention peuvent s'adresser à Santé Bernoise ou consulter Tutto sulle vape - Vapefree.info.

* prénom d'emprunt

Elise Vallat Stagiaire pré-HES au sein du SeJAC



Au moins un quart des jeunes Prévôtois consomment régulièrement des puffs.

Zones 30 km/h: vers une circulation plus sûre et apaisée

En 2021, le Conseil municipal demandait au sous-groupe sécurité routière de mener une réflexion globale quant à une mise en place de zones 30. Après une phase de réflexion visant à définir les secteurs les plus pertinents et les aménagements que cela impliquerait, il a fallu attendre que l'Office fédéral des routes (OFROU) simplifie l'ordonnance, en début d'année, et ainsi les démarches administratives pour la mise en place de telles zones.

Trois zones ont été retenues, auxquelles s'ajoute la rue de l'Hôtel-de-Ville, en vue d'effectuer une phasetest d'une année:

La première, au nord de la rue de Soleure, est considérée comme zone locative et englobe sept rues.

La seconde, à l'ouest de la rue du Petit-Val, impactera onze rues et serait une zone écolière.

La dernière, un secteur de loisirs, toucherait une trentaine de rues situées au sud de la rue Centrale. Il s'agit également de la plus grande zone.

Cet échantillon serait représentatif de la réalité de notre ville par sa diversité d'utilisation. La mise en place interviendra par étapes et sera remplie de défis. Un bilan sera dressé, en collaboration avec la population prévôtoise, à la fin de cette phase d'essai. Le Conseil municipal compte sur la compréhension et la bienveillance de chacun d'entre vous pour assurer une mise en œuvre réussie.

Les avantages sont nombreux

Une vitesse limitée offre aux conducteurs un temps de réaction plus important et diminue la distance de freinage, réduisant ainsi les risques de collision et les conséquences en cas d'accident. Cela sera particulièrement important aux abords des tronçons dépourvus de trottoirs, qui contraignent les piétons à marcher sur la chaussée.

Les zones 30 km/h encouragent les déplacements à pied, à vélo et en



Les secteurs faisant partie de l'essai.

transports en commun. Les piétons et les cyclistes se sentent plus en sécurité lorsqu'ils partagent la chaussée avec des véhicules roulant à une vitesse plus lente. Cela permet de désengorger la circulation, de diminuer la pollution atmosphérique et de promouvoir un mode de vie plus actif et écologique.

En créant des espaces apaisés, les zones 30 contribuent à améliorer la qualité de vie des résidents locaux. Une diminution des nuisances sonores et une ambiance urbaine plus sereine rendent la vie en ville plus agréable et attrayante. Les espaces publics deviennent des lieux où l'on peut flâner en toute sécurité, favorisant ainsi les interactions sociales et renforçant le lien communautaire.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, de tels aménagements peuvent contribuer à réduire la congestion routière. En encourageant l'utilisation de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, moins de véhicules circulent sur les routes, ce qui diminue le trafic et en améliore sa fluidité.

Quelques principes importants

Les zones 30 km/h sont signalées par des panneaux routiers spécifiques, indiquant aux conducteurs qu'ils pénètrent dans une zone où la limitation de vitesse est réduite. Toute la signalisation classique (limitation de vitesse, de priorité, les passages piétons, etc.) est retirée. Cette approche vise à encourager les conducteurs à être plus attentifs et responsables. La particularité de ces zones est que la règle de priorité de droite devient la norme.

Les aménagements physiques visant à ralentir le trafic créent une circulation plus fluide et plus sécurisée, tout en favorisant le partage de la chaussée entre les différents usagers.

Les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés coexistent dans un même espace de manière harmonieuse. En retirant les passages piétons, la priorité est basée sur la vigilance et le respect mutuel des usagers. Ces aménagements permettent de mieux intégrer ces usagers dans la circulation et de renforcer leur sécurité.

En résumé, les zones 30 km/h sont des espaces urbains aménagés avec soin pour promouvoir la sécurité routière, favoriser les modes de déplacement durables et améliorer la qualité de vie en milieu urbain. En adoptant cette approche, la ville de Moutier démontre sa volonté de repenser sa circulation pour offrir un environnement plus sûr, agréable et accueillant à tous les citoyens.

Ana Mendes Martins Police administrative





Numéros d'urgence

Police	117	Urgence	
Police du feu	118	enfants et adolescents	147
Ambulance	144	SOS Futures mamans	032 422 26 26
REGA	1414	La Main Tendue	143
Tox Info Suisse (intoxication)	145	Service de piquet des Services industriels Moutier (eau-électricité)	032 494 12 12
Appels d'urgences en Europe	112	Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11	Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
Hôpital de Moutier	032 494 39 43		

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés 10 h à 12 h et 18 h 30 à 19 h

Amavita Centre Migros 058 878 20 70

• 25-27 octobre • 4-10 novembre • 18-24 novembre

Amavita Centre Coop 058 878 27 50

- 11-17 novembre 9-15 septembre
- 25 novembre 1er décembre

Pharmacie de la Gare 032 493 32 02

• 28 octobre - 3 novembre • 2 - 8 décembre



Echanges constructifs

Samedi 23 septembre, la commune de Moutier a accueilli la journée annuelle de rencontre des bureaux des Conseils de Ville et Conseils généraux du Jura et Jura bernois. Cette rencontre annuelle itinérante permet des échanges constructifs entre les bureaux des législatifs des différentes communes de la région jurassienne. La commune organisatrice profite pour mettre en lumière une thématique politique ainsi qu'une visite plus culturelle.

La journée a débuté à la Sociét'halle par une présentation de l'organisation du transfert de notre commune vers le Canton du Jura du point de vue de la municipalité présentée par Patrick Cerf, Chef de projet « Transfert de Moutier » et Valentin Zuber, Président de la délégation du Conseil municipal aux affaires jurassiennes. Les échanges furent riches et constructifs entre les orateurs et les plus de 30 participants.

Les membres des bureaux ont ensuite pu découvrir et goûter au traditionnel concours de soupes en vieille

ville avant de partager un repas dans une ambiance conviviale. Durant l'aprèsmidi, ils ont eu l'occasion de profiter d'une visite guidée du Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier et du Centre d'Apprentissage technique de l'Arc Jurassien-Moutier.

À l'heure où les collaborations intercommunales deviennent de plus en plus indispensables dans notre région, nous tirons un bilan très positif de cette journée. De nombreux échanges informels ont pu avoir lieu entre les participants. Qui sait, ceuxci aboutiront peut-être à de nouvelles opportunités.

> Julien Berthold Président du Conseil de Ville



Des visites bien suivies.

La renaissance du Marché paysan

« Dites le bien fort. Ce n'est pas nous qui avons sauvé le Marché paysan. Nous sommes bien plus nombreux que cela. » Cette volonté de ne pas se mettre en avant émane de Jessica Lüthi-Tobler et de Stéphane Girardin qui désirent qu'on ne les considère que comme membres d'un ensemble bien plus grand. Avec cette équipe composée de ceux qui ne se résignaient pas à voir le Marché paysan disparaître et de quelques anciens qui ont rempilé sûrs de ne plus être seuls, l'annonce de l'automne 2022 est obsolète. Le vingt-cinquième Marché paysan n'a pas été le dernier.

En plus de leur volonté de ne pas se mettre en avant, nos deux interlocuteurs ont une autre certitude: le Marché paysan doit continuer à vivre au Stand ou il n'a plus sa raison d'être. Il faut dire que la manifestation a vu le jour en 1995 et a toujours occupé ces lieux: «Après 25 ans pour certains, une grande partie des organisateurs a décidé d'arrêter et l'a annoncé. explique Jessica Lüthi-Tobler. Des voix se sont élevées pour regretter cette décision et nous avons été quelquesuns à nous lancer, rejoints rapidement par plusieurs anciens.» Et Stéphane Girardin de surenchérir: «Nous sommes un groupe d'organisation composé d'une dizaine de personnes ayant des liens forts avec l'agriculture.»

On ne change pas un concept qui gagne

Ces considérations formelles évacuées, l'heure est venue de parler du futur. Il est proche finalement, avec une nouvelle édition le 25 novembre de 9 h à 16 h au Stand: «Nous avons décidé de continuer dans la même idée, reprend Jessica. La manifestation était appréciée pour son côté traditionnel et par le lieu où elle se tenait. Il va de soi que nous allons continuer à occuper ces lieux. Je ne m'impliquerais pas dans un marché paysan qui ne se tiendrait pas au Stand. A mon avis, le charme de ce marché est étroitement lié au bâtiment.»

Le pot-au-feu bien sûr

En plus de vouloir occuper les mêmes lieux, la nouvelle équipe ne va pas se muer en révolutionnaire: «Les gens aiment ce qui était proposé jusqu'à maintenant, reprend Stéphane Girardin. Pour le moment, nous allons



Jessica Lüthi-Tobler et Stéphane Girardin ou deux des membres de la nouvelle équipe devant l'emblématique stand.

reprendre les anciens cahiers des charges et récidiver. Malgré l'inflation, nous allons même maintenir le prix du pot-au-feu à cinq francs.» Une formule rendue possible grâce au soutien réitéré de la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Le brunch du matin est également maintenu.

Fidélité

Comme il avait été annoncé que le Marché paysan disparaîtrait après sa vingt-cinquième édition, on pouvait craindre que certains exposants s'engagent ailleurs: «Finalement, le phénomène ne s'est pas produit, même s'il a fallu rechercher quelques exposants, constate Jessica Lüthi-Tobler. L'idée est quand même que les gens viennent faire leurs courses au Stand. Ainsi, il y aura un maraîcher, la possibilité de se fournir en viande et en fromage, sans compter les nombreuses tresses. » Ajoutez à cela quelques animaux venus bien vivants au Stand, de l'artisanat local et des ensembles folkloriques et vous constaterez que le Marché paysan de Moutier est bien de retour. »





Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral
Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

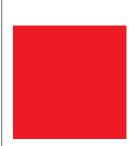
M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch www.triangle.stopgo.ch







PIQUEREZ PEINTURE PLÂTRERIE

Rénovations | Façades | Tapisseries Clément Piquerez Chemin du Coteau 4 | 2740 Moutier 078 664 84 49 info@piquerez-peinture.ch

L'entreprise Miserez Sàrl sanitaire-chauffage a déménagé à la rue Neuve 20 (ancienne poste) à Moutier.



MISEREZ Sàrl sanitaire - chauffage Rue Neuve 20 2740 Moutier

Tél. : 032 495 11 22 info@miserezsarl.ch www.miserezsarl.ch

■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien ■ Devis sans engagement ■ Confiez-nous vos travaux

Pour cause de départ à la retraite, elle sera reprise par l'entreprise Buchwalder Sàrl de Vicques, à partir du 1er janvier 2024.





Soixante ans et une entrée au Musée

Dépêchez-vous! Il ne reste que quelques jours pour voir l'exposition destinée à commémorer les soixante ans du Photo-club. A cette occasion, il a ses entrées au Musée jurassien des arts. Un privilège partagé par tous les membres qui le désirent. Un moyen de faire connaître cette société qui a franchi sans problème le passage de l'argentique au numérique et qui se veut ouverte à tous.

« Venez faire un tour chez nous et vous déciderez ensuite!» Cette petite phrase pourrait servir de devise à une société qui, malgré les évolutions technologiques, continue à vivre et à bien vivre avec ses 42 membres. Le club a bien vécu l'évolution vers le numérique. Les anciens qui ne désiraient pas faire le pas sont partis, les autres ont fait la transition.»

Philippe Wattenhofer est président du Photo-club depuis neuf ans. C'est dire qu'il est bien placé pour nous parler d'une société qu'il veut dynamique et à l'écoute de ses membres. C'est peut-être parce que la société ne se veut pas élitiste qu'elle vit aussi bien: «Certains membres travaillent avec un smartphone, reconnaît le président. Ce n'est pas un problème, même si la plupart possèdent aussi un appareil numérique. Nous sommes parfois bluffés par le résultat présenté lors de nos projections mensuelles. Pour adhérer, il suffit de venir au moins une fois à une soirée du mardi à l'Hôtel de la Gare. Au bout d'un moment, la personne demande à devenir membre du club. Nous constatons d'ailleurs que les nouveaux membres évoluent très rapidement au contact des anciens.»

La même recette

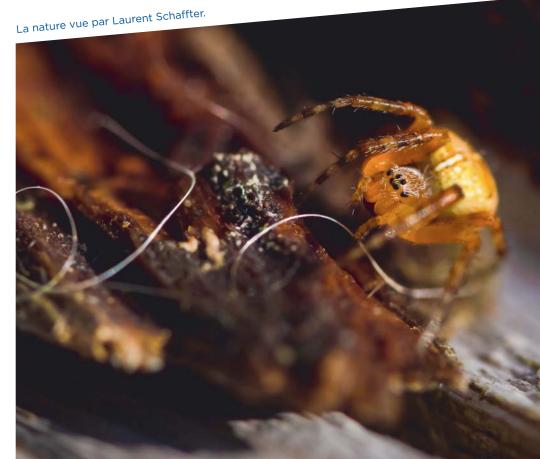
«Les photo-clubs se sont tous un peu créés pour la même raison. Les équipements à avoir pour pratiquer la photo étaient alors assez conséquents. C'était plus simple de se mettre ensemble pour créer un laboratoire avec tout le matériel. Il s'y partageait les expériences des membres et les techniques aussi. La photographie, que ce soit à l'époque de l'argentique ou aujourd'hui, n'a finalement pas tant changé que cela.

Les bases sont constituées par la sensibilité du support, la vitesse et l'ouverture. Et là le numérique n'a rien changé. C'est toujours une vision et un art. Ce qui est passionnant, c'est d'être ensemble et de partager ce que l'on fait.»

La société essaye d'impliquer tous ses membres et ne pas se contenter d'avoir un comité qui décide tout. Le comité n'est plus composé que de cinq membres, contre neuf par le passé. Il se contente de la gouvernance générale en étant à l'écoute de ses membres. Nous donnons des impulsions, mais il faut que les gens s'engagent. S'il n'y a pas d'engagement sur une suggestion, on y renonce.»

Thèmes et libertés

Le Photo-club fête donc son anniversaire au Musée: «La plus jeune, ma petite-fille, a onze ans. Comme ceux qui sont arrivés en cours d'année, elle a été invitée à exposer au Musée. Globalement, ce que nous présentons a de la gueule. Le thème de l'expo est Regarts et nous avons choisi plusieurs thèmes contemporains, comme la nature, la pollution ou l'urbanisme. Vingt-sept membres du club ont traité les sujets en présentant chacun une image par thème. En plus, la grande salle regroupe des images sans thème imposé.»





Mon bâtiment est-il une passoire thermique?

Une conférence pour améliorer votre bâtiment par des solutions durables et cohérentes.

Mercredi 22 novembre 2023 à 19h Moutier – Sociét'halle

Manifestation organisée par SACEN SA en collaboration avec les Services industriels de Moutier, suivie d'un apéritif.

Plus d'informations par tél. 032 494 12 14 ou sur le site sim.moutier.ch.



